



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 novembre, 2024 à 8h

HAVAS DÉVOILE SA STRATÉGIE ET SES AMBITIONS DE CROISSANCE LORS D'UN *CAPITAL MARKETS DAY*

- Plan stratégique visant à soutenir la croissance dans ses trois principales activités, Havas Creative, Havas Media et Havas Health, tout en renforçant l'intégration, la transformation digitale et l'innovation à travers sa stratégie *Converged*.
- Objectif d'atteindre une marge d'EBIT ajusté comprise entre 14,0% à 15,0% au plus tard pour l'exercice clos le 31 décembre 2028 et une contribution annuelle moyenne des acquisitions au chiffre d'affaires net comprise entre 40 et 50 millions d'euros à moyen terme.
- Cotation sur Euronext Amsterdam prévue le 16 décembre 2024, sous réserve de l'approbation des actionnaires de Vivendi lors de l'Assemblée Générale Mixte du 9 décembre 2024.

Aujourd'hui, Havas, leader mondial de la communication et du marketing, organise un *Capital Markets Day* au cours duquel Yannick Bolloré, Président-Directeur Général, accompagné de l'équipe dirigeante d'Havas, présentera la stratégie de croissance et les objectifs financiers du Groupe dans le cadre de son projet de cotation sur le marché réglementé d'Euronext à Amsterdam (« Euronext Amsterdam »).

La diffusion en direct de cet événement sera accessible via ce [lien](#).

Dès 10h30 CET, Yannick Bolloré dévoilera sa vision de l'avenir d'Havas. Aux côtés de son équipe de direction, il présentera la stratégie récemment lancée par le Groupe, *Converged*, qui positionne Havas dans les meilleures conditions pour assurer son succès. Il abordera également les grandes tendances qui soutiennent la croissance du secteur, les perspectives pour les domaines d'expertise clés du Groupe et ses marchés, ainsi que les éléments différenciants qui font d'Havas un acteur incontournable du secteur.

Yannick Bolloré, Président-Directeur Général d'Havas, a déclaré : « Je suis ravi d'être ici aujourd'hui aux côtés de nos futurs investisseurs et analystes

financiers potentiels. La perspective d'une cotation indépendante pour Havas ouvre un nouveau chapitre prometteur pour notre Groupe. Ce projet reflète notre engagement en faveur d'une croissance durable et de la création de valeur, tout en offrant une plus grande flexibilité pour soutenir la mise en œuvre de notre stratégie *Converged*. Cette cotation nous permettrait également d'accélérer nos efforts d'innovation et nos acquisitions ciblées, grâce à une plus grande agilité. Aujourd'hui, nous partageons notre vision pour continuer à évoluer en tant que leader mondial de la communication et du marketing, soutenu par une situation financière solide et une équipe talentueuse. »

Havas devrait devenir une entité indépendante, cotée en bourse à la suite de la scission de Vivendi, par le biais d'une distribution d'actions Havas aux actionnaires de Vivendi selon un ratio d'une action Havas pour une action Vivendi. La cotation devrait débuter le 16 décembre 2024, sous réserve de l'approbation des actionnaires de Vivendi lors de l'Assemblée Générale Mixte du 9 décembre 2024.

Havas : Un leader mondial de la communication

En 2023, Havas a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 2,872 milliards d'euros, dont 2,695 milliards d'euros de chiffre d'affaires net. Ces solides performances financières reflètent la capacité du Groupe à maintenir une croissance continue grâce à une combinaison de développement organique et d'acquisitions stratégiques.

Avec la mise en œuvre récente de sa stratégie *Converged*, Havas renforce la collaboration entre ses réseaux et agences à l'échelle mondiale. *Converged* repose sur un système d'exploitation parfaitement intégré, amplifié par la data, la technologie et l'IA, qui fusionne l'ensemble des expertises, outils et capacités du Groupe. Avec la créativité au cœur de son modèle, *Converged* vise à intégrer davantage les dimensions créative, média, expérience client et production, en s'appuyant sur les meilleures technologies et l'IA, pour générer de la croissance pour ses clients et pour le Groupe.

Perspectives financières et stratégiques¹

Le Groupe Havas vise une marge d'EBIT ajusté comprise entre 14,0% et 15,0% d'ici à l'exercice clos le 31 décembre 2028. Le Groupe Havas prévoit également une contribution de nouvelles acquisitions au chiffre d'affaires net comprise entre 40 et 50 millions d'euros par an à moyen terme, grâce à l'exécution de sa stratégie d'acquisition.

¹ Des informations supplémentaires sont disponibles dans le Prospectus, accessible sur le site internet de Havas (www.havas.com/listing-documents/) ainsi que sur le site de l'AFM (www.afm.nl).

Le Groupe Havas estime pouvoir atteindre les objectifs suivants à compter et pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Une variation du chiffre d'affaires net organique comprise entre une baisse de 1,0% et aucun changement par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Un EBIT ajusté supérieur à 330 millions d'euros, reflétant la gestion des dépenses d'exploitation (telles que les frais de personnel et de déplacement) ;
- Un montant net de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (hors dettes de location et compléments de prix / obligations d'achat différés) d'environ 150 millions d'euros.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, Havas estime pouvoir atteindre les objectifs suivants :

- Une croissance organique du chiffre d'affaires net supérieure à 2,0% par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Une marge d'EBIT ajusté comprise entre 12,5% et 13,5%.

Concernant sa politique de dividende, Havas entend assurer un rendement régulier du capital à ses actionnaires sous la forme d'un versement de dividende annuel, qui devrait représenter environ 40% du résultat net (part du Groupe) pour l'exercice financier concerné. Cette politique s'appliquera à partir de 2025 pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Avec sa cotation envisagée sur Euronext Amsterdam, Havas s'attend à une plus grande flexibilité stratégique pour développer sa présence dans des secteurs à fort potentiel et renforcer sa position de leader dans le secteur mondial de la communication. Cette agilité devrait aussi permettre au Groupe de faciliter sa stratégie d'investissement dans l'innovation, avec le développement de ses capacités en matière d'IA, de data et des technologies avancées, dans le but d'optimiser l'efficacité des campagnes et de proposer des solutions plus personnalisées et impactantes pour ses clients. Le Groupe prévoit également de poursuivre ses acquisitions stratégiques et de s'adapter aux évolutions pour répondre aux besoins changeants de ses clients à travers le monde, notamment grâce à sa stratégie *Converged*.

--

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Charlotte Rambaud

Global Chief Communications Officer

charlotte.rambaud@havas.com

+33664676627

Kristin Calmes

Global Senior Communications Officer

kristin.calmes@havas.com

+33608407627

Audrey Arnoux

Partner, Havas Paris

audrey.arnoux@havas.com

+33661270739

Mael Evin

Directeur Associé, Havas Paris

mael.evin@havas.com

+33644121491

Contact relations investisseurs :**Delphine Maillet**

Havas Head of Investor Relations

delphine.maillet@havas.com

+33680361812

À propos d'Havas :

Fondé à Paris en 1835, Havas est l'un des plus grands groupes de communication au monde, avec plus de 23 000 collaborateurs dans plus de 100 marchés, unis par une même mission : *Make a meaningful difference*, au service des marques, des entreprises, et de la société dans son ensemble. Pour répondre aux besoins de ses clients, Havas a conçu une stratégie globale et un système d'exploitation parfaitement intégrés, *Converged*, combinant toutes ses expertises, outils et capacités au niveau mondial, pour créer, produire et diffuser des contenus et des expériences personnalisés et optimisés à grande échelle, et en temps réel. Avec les idées créatives au cœur de ce modèle unique, amplifié par la data, la technologie et l'IA, mais boosté par l'humain, les équipes travaillent avec agilité et en parfaite synergie au sein des Villages Havas pour proposer des solutions sur mesure à leurs clients et les accompagner dans leur transformation positive. Havas œuvre chaque jour à la formation d'un environnement de travail diversifié, inclusif, et équitable, qui priorise le bien-être et le développement professionnel de ses talents. Plus d'informations sur www.havas.fr.

Avertissements importants

Ce communiqué de presse est une communication à caractère promotionnel préparée par Havas et relative à son intention de procéder, sous certaines conditions, à l'Admission. Sauf mention contraire, les termes en majuscules utilisés dans ce communiqué ont la signification qui leur est attribuée dans le Prospectus (le « **Prospectus** ») en lien avec l'admission envisagée des actions ordinaires de Havas à la négociation et à la cotation sur le marché réglementé d'Euronext Amsterdam.

Le présent communiqué de presse est une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus, ni un document d'offre aux fins du Règlement (UE) 2017/1129 du 14 juin 2017 (tel que modifié, le « **Règlement Prospectus** ») ou du Règlement (UE) 2017/1129 en ce qu'il fait partie du droit interne du Royaume-Uni en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018, tel qu'amendé, et la distribution d'actions ordinaires de Havas NV aux actionnaires de Vivendi dans le cadre de la scission de Vivendi devrait être effectuée dans des circonstances qui ne constituent pas « une offre au public de valeurs mobilières » au sens du Règlement Prospectus ou du Règlement Prospectus du Royaume-Uni.

Vous devez lire le Prospectus établi par Havas pour les besoins de l'Admission. L'AFM n'a approuvé le Prospectus qu'en tant qu'il respecte les normes en matière d'exhaustivité, de compréhensibilité et de cohérence imposées par le Règlement Prospectus. L'approbation du prospectus ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les actions ordinaires de Havas qui feront l'objet d'une admission

aux négociations sur Euronext Amsterdam ou sur la qualité des valeurs mobilières sur lesquelles le Prospectus porte.

Tout investisseur potentiel doit effectuer son investissement uniquement sur la base des informations contenues dans le Prospectus. Les investisseurs potentiels doivent lire le Prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les actions de la Société.

Investir dans Havas comporte certains risques. Une description de ces risques, qui incluent des risques liés au Groupe ainsi que des risques liés à la scission de Vivendi et aux actions ordinaires de Havas, est incluse dans la Section 1, « Facteurs de risque » du Prospectus. Toute décision d'investissement concernant Havas doit être prise uniquement sur la base des informations contenues dans le Prospectus.

Ce communiqué de presse est publié à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou une sollicitation d'une offre de souscription ou d'achat, ni une invitation à acheter ou à souscrire des titres de Havas ou Vivendi, ou tout autre intérêt ou actif, ou la sollicitation d'un vote ou d'une approbation dans un État en relation avec les opérations décrites dans le présent document ou autrement, et il n'y aura pas de vente, d'émission ou de transfert de titres dans un État donné en contravention avec la loi en vigueur. Ce communiqué de presse ne doit en aucun cas être interprété comme une recommandation à l'attention de tout lecteur.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse peut faire l'objet de restrictions légales dans certains États, tels que l'Australie, le Canada, Hong Kong, le Japon, Singapour, l'Afrique du Sud et les États-Unis. Aucune action n'a été entreprise par Havas ou par Vivendi qui permettrait la possession ou la diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans un État où une telle action est requise. Le non-respect de ces restrictions peut constituer une violation des lois sur les valeurs mobilières d'un tel État.

Vivendi et Havas n'ont pas enregistré et n'enregistreront pas leurs actions ou titres respectifs au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), et n'ont pas procédé et ne procéderont pas à une offre au public de leurs titres respectifs aux États-Unis dans le cadre de la scission de Vivendi, et les actions et titres de Vivendi et Havas n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du Securities Act, et ces actions et titres ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'enregistrement au titre du Securities Act ou d'une exemption disponible à ce titre.

Le présent communiqué de presse s'adresse uniquement aux personnes au Royaume-Uni qui (i) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements, ces personnes répondant à la définition de « professionnels de l'investissement » de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le « **Financial Promotion Order** ») ou (ii) sont des personnes répondant à l'article 49(2)(a) à (d) du Financial Promotion Order ou, (iii) d'autres personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans une activité d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) à qui il peut être légalement communiqué ou fait communiquer (toutes ces personnes étant ensemble désignées comme « **personnes concernées** »). Ce communiqué de presse s'adresse uniquement aux personnes concernées et ne doit pas être utilisé par des personnes qui ne sont pas des personnes concernées.

Avertissement relatif aux déclarations prospectives

Certaines déclarations figurant dans ce communiqué de presse peuvent contenir des prévisions, portant notamment sur la scission de Vivendi ou le Groupe Havas ou leur performance financière ou sur des prévisions, des plans, des stratégies, des objectifs, des événements futurs ou des intentions. En particulier, ces déclarations concernent (et incluent des données relatives) aux stratégies commerciales de la direction de la société, aux dépenses en capital et autres investissements, à la croissance des opérations existantes et aux plans d'expansion, à sa situation financière et à ses flux de trésorerie, ainsi qu'aux prévisions, autres événements futurs, tendances ou objectifs et attentes concernant, notamment, les marchés sur lesquels elle opère, sa stratégie, sa croissance et ses résultats. Ces déclarations comportent des risques et des incertitudes car elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se produire dans le futur, qui sont notamment décrits dans le chapitre 1er (« Facteurs de risque ») du Prospectus. Les déclarations contenues dans le communiqué de presse sont basées sur

diverses hypothèses, dont beaucoup sont basées, à leur tour, sur d'autres hypothèses. Les déclarations ne sont pas des faits historiques et ne doivent pas être interprétées comme une garantie que les faits et/ou données énoncés se produiront. Bien que Havas estime que ces hypothèses étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, elles sont intrinsèquement soumises à des risques connus et inconnus, à des incertitudes, à des contingences et à d'autres facteurs importants qu'il est difficile ou impossible de prévoir et sur lesquels la Société n'a aucun contrôle. A ce titre, il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisent, si certaines hypothèses sous-jacentes se révèlent incorrectes ou si tout autre facteur affecte ces déclarations, les résultats, plans, objectifs et attentes réels du Groupe Havas, ainsi que le calendrier et la réalisation de la scission de Vivendi, pourraient différer significativement de ceux exprimés dans ces déclarations prévisionnelles ou pouvant en être déduit. Ce communiqué de presse ne constitue en aucun cas une déclaration que ces résultats, plans, tendances ou objectifs seront atteints. Havas ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des circonstances ou des événements futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.

Indicateurs alternatifs de performance

Ce communiqué de presse fait référence à certaines mesures financières non-GAAP (ou indicateurs alternatifs de performance) utilisées par Havas pour analyser les tendances opérationnelles, les performances financières et la situation financière du Groupe Havas et pour fournir aux investisseurs des informations supplémentaires jugées utiles et pertinentes concernant les résultats du Groupe Havas. Ces mesures financières non-GAAP ne sont pas des mesures reconnues par les normes IFRS, ou toute autre norme comptable généralement acceptée, et elles n'ont généralement pas de signification standardisée et peuvent donc ne pas être comparables avec des mesures portant le même nom utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, aucune de ces mesures financières non-GAAP ne doit être considérée isolément ou comme un substitut aux états financiers et aux notes y afférentes préparés conformément aux normes IFRS. Pour une définition de chaque mesure financière non-GAAP incluse dans ce communiqué de presse, veuillez-vous référer à la Section 8.4, « *Alternative performance measures* » du Prospectus.